

**Ordre des Avocats  
A la Cour d'Appel de Nîmes**

**Assemblée Générale Extraordinaire  
Avocat en Entreprise  
26 octobre 2009**

Le Barreau de Nîmes réuni en assemblée générale le lundi 26 octobre 2009 a adopté la motion suivante :

Le Barreau de Nîmes est opposé au projet de création d'Avocat en Entreprise.

Un tel exercice professionnel serait contraire aux principes fondateurs et fondamentaux de la profession.

Il serait également en contradiction avec les termes de notre serment.

La discussion engagée est préjudiciable aux combats en cours car source de division de la profession.

**Le Barreau de Nîmes estime indispensable une consultation de l'ensemble des avocats sous la forme d'un référendum posant une seule et unique question :**

**« Êtes vous pour ou contre la création de la profession d'Avocat en Entreprise ? »**

Patrick LEONARD  
Bâtonnier de l'Ordre

